

Tour des brasseries de la Loire – 1ère épreuve de Beerpacking

Définition de l'épreuve :

- Brevet cyclotouriste en autonomie complète, dont le but est de visiter les brasseries artisanales du département de la Loire. Les participants suivront les itinéraires fournis sous format de fichier GPS, non balisés. Chaque visite de brasserie fera l'objet d'un achat d'une bouteille. Les bouteilles seront transportées pleines jusqu'à l'arrivée.

- L'épreuve est organisée par l'association Esprit Velocio, affiliée à la FFvélo.
L'Atelier du vélo, la Cabane à bière et la Brasserie la Farlodoise sont les partenaires principaux.

- Aucune assistance ni ravitaillement sur les différents parcours.

- Départs :

samedi 22 juin entre 7h et 10h

Brasserie la Farlodoise, 3 avenue du 8 mai 1945 42140 CHAZELLES SUR LYON

- Arrivées :

Fermeture du point d'arrivée le dimanche 23 juin à 18h.

Brasserie la Farlodoise.

- Parcours :

- 400kms 5000D+ "LA TOTALE" tour complet des 15 brasseries

- 250kms 2300D+ "LES CÔTES DE LA LOIRE" 9 brasseries

- 160kms 1500D+ "MONTS DU FOREZ " 7 brasseries

- 160kms 2800D+ "PILAT ET SAINTÉ" 5 brasseries

- 100kms 800D+ "A TRAVERS LA PLAINE" 5 brasseries

- 60 kms 800D+ " LA COURTE" 3 brasseries

- Tarif : 15€ (+1 de frais du site d'inscription)

Tarif comprenant un casse croûte à l'arrivée, et une boisson.

- Le port du casque est fortement conseillé.

- Il est possible de rouler en groupe. Toutefois, les groupes ne devront pas dépasser le nombre de 20 cyclistes.

- En s'inscrivant, chaque participant « atteste sur l'honneur être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours, avoir choisi et pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité ».

- L'organisateur rappelle que le code de la route doit être respecté. Le taux d'alcoolémie autorisé à vélo est de 0,5g de litre d'alcool dans le sang.

- Pour la circulation nocturne, les équipements obligatoires sont : feu avant, feu arrière, réflecteurs latéraux, port du gilet réfléchissant.